



*Les Archers de Sévigné
sont heureux de vous inviter à leur*

CONCOURS « LOISIR JEUNES »
qui se déroulera le

SAMEDI 16 MARS 2019

À LA SALLE BEAUSOLEIL DE CESSON-SÉVIGNÉ



• **RÈGLEMENT DU CONCOURS**

Il s'agit avant tout d'une rencontre amicale réservée aux catégories jeunes, qui se fera **selon l'ancien règlement de la FFTA pour les concours jeunes, voir règlement en annexe** :

- seuls les jeunes qui n'ont pas participé à un concours qualificatif peuvent s'inscrire ;
- 2 séries de 7 volées de 3 flèches (distances et tailles de blason par catégorie rappelées en annexe) ;
- 2 minutes par volée : rythme AB/CD ;
- les compounds seront classés avec les arcs classiques (mais ils utiliseront le 10 réduit) ;
- les filles seront classées avec les garçons dans chaque catégorie ;
- récompense aux trois premiers de chaque niveau ;
- nous ne ferons pas de classement par équipe.

• **PROGRAMME DU SAMEDI**

Ouverture du greffe	13 h 30
Inspection du matériel	14 h 15
Début des tirs (2 volées d'essai)	14 h 30

- **BUVETTE** sur place

• **RAPPELS**

Tenue blanche ou de club souhaitée, **chaussures de sport obligatoires**.

Licence **2019** avec mention **certificat médical compétition**, passeport jeune.

Le **passeport est indispensable** (sans précision de niveau, le jeune sera mis en niveau « As »).

Il est rappelé aux responsables de club que les archers débutent au niveau des flèches obtenues (voir tableau en annexe).

• **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions devront être transmises, **le plus tôt possible** mais en tout état de cause **avant le mercredi 6 mars 2019**, accompagnées de leur règlement de 6 € par jeune, à :

(chèques à l'ordre de OCC – TIR À L'ARC)

Sophie POTIER

42 cours de la Vilaine

35 510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 90 80

Tél : 06 85 85 75 21 après 18 h 30

Mél : archers-de-sevigne-jeunes2019@laposte.net

ATTENTION : le nombre de places est limité

En cas de trop grande affluence, notre Club se réserve le droit de limiter le nombre de jeunes par club.

Nous ne pouvons accueillir que 8 poussins au maximum.

Merci de votre compréhension.



FICHE D'INSCRIPTION

CONCOURS « LOISIR JEUNES » du 16 MARS 2019



COMPAGNIE

RESPONSABLE

TÉLÉPHONE

OUVERTURE DU GREFFE	13 H 30
INSPECTION DU MATÉRIEL	14 H 15
DÉBUT DES TIRS	14 H 30

Résultats et récompenses aux environs de 17h30

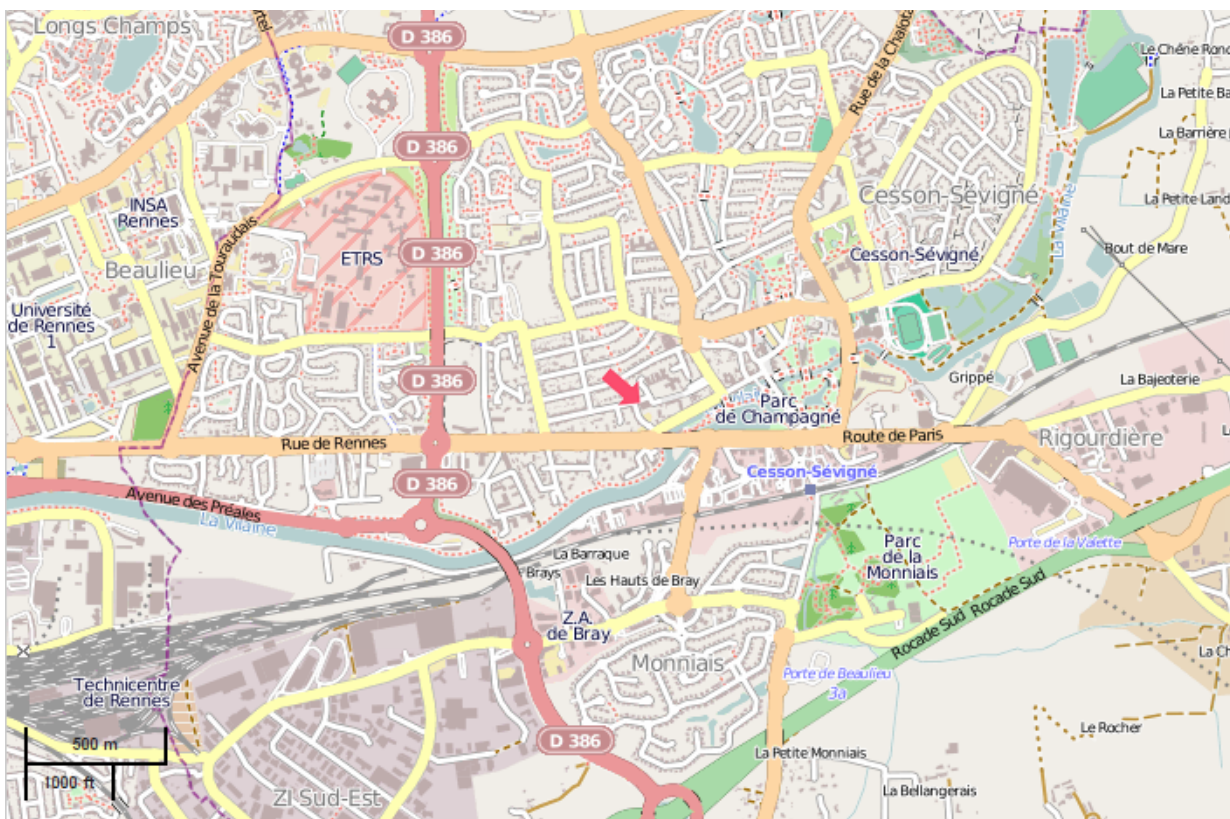
NOM et PRÉNOM	N° licence	Droitier Gaucher	AS Diam 40	NIV 1 Diam 60	NIV 2 Diam 80	NIV 3 Diam 120	POUSSIN Diam 120 10 mètres

Les inscriptions devront être transmises, **le plus tôt possible** mais en tout état de cause **avant le mercredi 6 mars 2019**, accompagnées de leur règlement de 6 € par jeune, à :

(chèques à l'ordre de OCC – TIR À L'ARC)

Sophie POTIER
42 cours de la Vilaine
35 510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 90 80
Tél : 06 85 85 75 21 après 18 h 30
Mél : archers-de-sevigne-jeunes2019@laposte.net

Salle BEAUSOLEIL
Place Sévigné - CESSON-SÉVIGNÉ
Coordonnées GPS : **48.115035 Nord, 1.610377 Ouest**



NOS PARTENAIRES :



108 route Fougères La Victoire, 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ
<http://www.brunodelahaye.fr>

38 rue du Muguet, 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ
<http://www.g20-cessonsevigne.com>



L'Hôtel B&B de Rennes Cesson-Sévigné, partenaire du club des Archers de Sévigné vous propose un tarif sportif pour vos déplacements.

<http://www.hotel-bb.com/fr/hotels/rennes-est-cesson-sevigne.htm>

8 place de l'Église, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
<https://www.facebook.com/OptiqueVisualCessonBrunoThieullet>

